

RÈGLEMENT D'EXPOSITION DU TROPHÉE KEMPEN

- 1.** Tout éleveur de canaris Gloster peut participer à cette exposition spéciale. Tous les oiseaux inscrits doivent être de propre élevage. Les bagues doivent être fermées et de la taille réglementaire, conformément aux normes des fédérations en vigueur. Une preuve de propriété des bagues doit être présentée au moment de l'enlogement.
- 2.** Le comité n'est pas responsable des décès, vols, évasions ou dommages causés aux oiseaux, ni aux biens des exposants ou des visiteurs. Tout oiseau malade sera retiré du hall ou refusé à l'entrée lors de l'enlogement. Les exposants doivent fournir suffisamment de dans la cage pendant toute la durée de l'exposition moet Les cages doivent être pourvues de graines pour la durée de l'exposition. En participant à l'exposition, l'exposant accepte le règlement. Les exceptions seront réglées par le comité sans recours.
- 3.** Toutes les cages acceptées par une fédération reconnue sont autorisées mais la préférence est donnée à la cage gloster anglaise, verte à l'intérieur et noire à l'extérieur. Les étiquettes des cages qui vous seront envoyées doivent être placées à l'avant, à droite, les bouteilles d'eau blanches à gauche, ou l'abreuvoir noir doit être placé au milieu, à l'extérieur de l'ouverture centrale. Les cages sales et non peintes sur tout leur pourtour seront refusées à l'enlogement. Le fond des cages doit être rempli de sable et/ou de graines.
- 4.** Les oiseaux sont enlogés le vendredi soir de 18h00 à 21h30 ou le samedi matin au plus tard à 8h30. Le jugement commence à 9h et est conduit par des juges Gloster neutres et spécialisés. Seuls les membres du jury et leurs assistants sont autorisés à se déplacer entre les étagères avant et pendant le jugement. Les exposants qui ne retourneront pas leur formulaire d'inscription se verront refuser l'entrée à la cérémonie d'enlogement, sauf inscription téléphonique. (Le délogement à lieu à l'anglaise.)
- 5.** Le jugement sera effectué selon le Standard britannique, selon la méthode britannique. Cela signifie que le juge classera les oiseaux de leur catégorie, du premier au septième. Aucun point ni feuille de jugement ne sera attribué. Après le jugement, le juge sera présent dans la salle pour répondre à vos questions. Dans tous les cas, les décisions des juges sont définitives. Après le jugement, l'exposition sera ouverte au public à partir de 15h.
- 6.** La cérémonie de remise des prix est prévue vers 18h, suivie du délogement.
- 7.** Salle d'exposition : Klokkenhof, Kerkhofstraat 12, 2260 Oosterwijk (Westerlo).
- 8.** Date limite d'inscription
Les formulaires doivent être dûment replis et reçus au moins 5 jours avant le show. Les inscriptions doivent être adressées à
Jan Willems
Gerheiden 107
2250 Olen
e-mail: ferre.jan@skynet.be
web: www.kempentrofee.be
- a.** Frais d'inscription payables à l'enlogement : 2,50 € par oiseau. Le forfait pour le catalogue et les frais administratifs est de 8,00 €.
- b.** Règlements pour les champions, les novices et les juniors :
- Champion : Au moins 5 ans comme exposant Gloster. Les amateurs juges, quelle que soit la fédération, sont automatiquement champions.
- Novice : Maximum 7 ans comme exposant Gloster ou trois fois meilleur novice Gloster. Les amateurs résidant ou élevant à la même adresse concourent dans la même classe. (VB) : Champion père ou mère, fils ou fille champion, père ou mère, novice fils ou fille novice.
- Junior : De 8 à 16 ans, élevage local.

PLAN

